

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 063-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.197

Déposée le: 20.03.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Stampfli (Bern, PS) (porte-parole)
Jordi (Bern, PS)
Cosignataires: 28

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la police et des affaires militaires
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Centre d'hébergement dans la caserne de la ville de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé de procéder à des négociations avec la Ville de Berne et le DDPS en vue d'ouvrir un centre d'hébergement sur le site de la caserne de la ville de Berne.

Développement :

La Confédération souhaite ouvrir un centre fédéral pour requérant-e-s d'asile à Lyss. Cette idée s'est heurtée à quelques résistances au niveau local étant donné que Lyss abrite déjà un centre d'hébergement. Même le Grand Conseil a confirmé, lors de la session de septembre 2017, qu'il était peu judicieux d'installer deux centres d'hébergement à Lyss. A la place, le conseil municipal de la Ville de Berne est disposé à ouvrir un centre dans la caserne de Berne, dans le quartier de Breitenrain.

Il s'agit d'une très bonne idée, parce que la caserne comporte déjà quelques bâtiments adéquats. Cependant, l'accord du canton de Berne, en tant que propriétaire, et de la Confédération (DDPS), le locataire actuel, est nécessaire. En répondant à une question de la session de no-

vembre 2017¹, le Conseil-exécutif a confirmé que le canton de Berne examine, conjointement avec le Secrétariat d'Etat aux migrations, divers sites pouvant accueillir un centre d'hébergement. Le canton ne s'est cependant manifestement pas encore intéressé à l'idée d'installer un centre d'hébergement pour requérant-e-s d'asile dans la caserne.

Le parlement communal de la Ville de Berne, lui, s'y est intéressé. Une motion qui devait empêcher d'installer un centre d'hébergement dans la caserne a été clairement rejetée. Dans la réponse à cette motion, le conseil municipal de Berne a déclaré être tout à fait ouvert à l'installation d'un centre d'hébergement dans la caserne. Puisque la Ville de Berne souligne sa solidarité avec le reste du canton, il serait dommage de ne pas le faire. De plus, il serait difficile de trouver d'autres sites adaptés, et où à la fois la population et les autorités sont si ouvertes à l'idée d'accueillir un centre d'hébergement. La bonne intégration au quartier du centre situé dans l'ancienne caserne des pompiers à côté de la Viktoriaplatz (Alte Feuerwehr Viktoria) l'atteste. Le Conseil-exécutif doit donc engager aussi rapidement que possible les discussions avec la Confédération, la Ville de Berne et en particulier le quartier de Breitenrain, qui sera concerné. Pour que le projet bénéficie d'un bon appui, il faut absolument tenir compte de l'avis du quartier dans lequel il sera réalisé.

¹ Questions de la session de novembre 2017 : « Un centre d'hébergement de requérants d'asile dans la caserne de Berne? » - Numéro d'affaire : 2017.STA.1286